



CONSEIL COMMUNAL CHÉSÈREX

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2024

Membres présents : 35

Membres absents : 0

Membres excusés : 5

Total membres : 40

L'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2024
2. Communications du bureau
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 35/2024 : Budget 2025
5. Rapport des délégués aux associations intercommunales
6. Divers

1. Approbation du PV de la séance du 10 octobre 2024

Mélanie Pernet, Conseillère, se réfère à la première page et relève qu'il ne s'agit pas de Monsieur Mury mais de Monsieur Serge Guebey. Au pt 7, une faute de frappe s'est glissée : enlever « il »

Monique Locatelli, Syndique, remarque que le nouveau collaborateur est Victor Melly, Quentin Pinel est notre apprenti, déjà en place.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité avec 1 abstention.

2. Communications du bureau

- Visite de Mme la Préfet à la Municipalité et au président et secrétaire du Conseil.
La visite s'est bien déroulée. Quelques détails sont à améliorer au niveau du secrétariat.
- Les séances du Conseil pour 2025 sont les suivantes : jeudi 27 mars, jeudi 12 juin, jeudi 9 octobre et jeudi 11 décembre.

3. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- Les rentrées fiscales à ce jour : bon résultat, plus de 1 million d'augmentation par rapport à 2023-2024.
- A la même période les rentrées fiscales des personnes physiques étaient de 5,35 millions (cette année 5,97 millions) celles des personnes morales étaient de CHF 30'000.- (cette année CHF 225'000.-), les impôts à la source étaient de CHF 90'000.- (cette année CHF 170'000.-) les impôts anticipés étaient de CHF 181'000.- (cette année CHF 353'000.-).
- En ce qui concerne les liquidités, un certain nombre de paiements doit encore être effectué. Le solde des liquidités s'élève à environ 4,5 millions.

- Depuis le 27 octobre, la Commune ayant besoin de liquidités – entre autres pour le bâtiment multifonctions - a contracté un emprunt hypothécaire de CHF 5 millions sur 10 ans avec un amortissement de CHF 500'000.-/an et un taux de 1.18 %.
- Visite de Mme Chantal Turin, Préfète du district. Pas de remarques sur les dossiers de la Municipalité.

Patrick Barras, Municipal :

- Cette année a vu l'inauguration du bâtiment multifonctions. Ce fut l'occasion de fêter en fanfare avec le cortège des pompiers venant de Gingins à Chésereux. Remise des 4 clés représentant les 4 services de ce bâtiment. Il reste des surfaces à louer, notamment des places de parking et un appartement de fonction.
- Une demande avait été adressée au Canton pour des limitations de vitesse à 30 km/h. Une commission est venue examiner la faisabilité, mais il semble que le résultat soit négatif. Nous avons encore la possibilité d'aménager certains secteurs de route en les rétrécissant mais non de changer la vitesse autorisée.
- Dossier PaCom : l'enquête complémentaire est en cours.

Yvan Laurent, Municipal :

- Antenne GSM : l'enquête progresse. Deux arguments sont venus se greffer et permettront peut-être d'avancer le dossier : la proximité du local des pompiers et l'école, deux endroits où le signal ne passe pas. Par ailleurs, dans tout le canton a été mis en place une « Alarme Amoc » au cas où une personne mal intentionnée pénétrerait dans les écoles. Dans ces cas précis une antenne performante est donc indispensable.
- Abris de protection civile : pour rappel, nous avons des abris sous la salle de gymnastique. Si un abri n'est pas prévu lors d'une construction, le propriétaire doit payer une contribution. La commune peut utiliser ce fonds de contribution. Or il reste une certaine somme que la commune doit rendre au mois de mars 2025. Elle en a donc profité pour faire quelques travaux obligatoires.
- Re-captation des sources de la Florettaz : les travaux sont prévus au début de 2025 et commenceront par le déboisement.

Pascal Steimer, Municipal :

- PEC (Plan Energie et Climat communal) une commission a été nommée par la Municipalité. Cet automne a eu lieu une réunion d'information. Les actions plus concrètes commenceront en janvier 2025.
- Le site internet de la commune met en évidence la stratégie dans le domaine du PEC ainsi qu'un rapport sur la démarche participative qui avait eu lieu ce printemps.

Dominique Fleury, Municipal :

- Signale que 2 cartes magnétiques valables 7 jours à choix et non consécutives sont à disposition à l'administration. Par ce geste, la Commune a décidé de soutenir la Vallée de Joux à l'Abbaye.

4. Préavis 35/2024 : Budget 2025

La parole est donnée à Philippe Widmer, Conseiller, rapporteur de la commission des finances. Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour détailler certaines notions financières et faire un parallèle avec d'autres communes.

Vote : le budget est adopté à l'unanimité.

Francis Baud, Président, remercie la commission pour son travail détaillé et éducatif.

5. Rapport des délégués aux associations intercommunales

AIAB : Adrien Fohrer

- Une séance a eu lieu le 3 décembre 2024 qui portait sur le préavis no 3 : Rénovation de la salle de gymnastique 1 avec une demande de crédit de CHF 1'910'000.-. Le préavis a été accepté à l'unanimité.
- Point de situation sur l'usage fait des jetons de présence des conseillers. Ceux-ci sont reversés à une association pilotée par François Mathey pour soutenir les constructions d'écoles en Afrique.

AEE : Tatiana Alder

- Pas de séance.

SDIS : Alexandre Bory

- Pas de séance.

ORPC : Antonello Francescato

- Pas de séance.

SIECGE : Jacques Ansermet

- L'assemblée générale a eu lieu le 5 décembre. Deux préavis étaient à l'ordre du jour.
- Le préavis 3/2024 traitait du budget 2025, assez similaire à celui de 2024. Par contre dès 2026 les tarifs devront être adaptés afin de garantir la marge d'auto-financement et pérenniser la distribution d'eau aux communes desservies.
- Le préavis 4/2024 traitait d'une demande de crédit de CHF 400'000.- pour financer le projet de recaptage de la source, réalisation de puits sur la parcelle 424. Le préavis a été accepté à l'unanimité. Un premier préavis avait été accepté en 2019 pour le financement de l'étude du projet. Il s'agit maintenant de la phase d'exécution. De cette manière, la SIECGE sera moins dépendante des eaux qui proviennent de la SAPAN. Une économie est alors estimée à CHF 25'000 /an. C'est un projet très important qui permet de répondre au développement de nos communes.

GROUPEMENT FORESTIER : Alexandre Ansermet

- Pas de séance.

6. Divers

Alexandre Ansermet, Conseiller, aimerait savoir si le préavis concernant l'auberge communale serait traité en 2025.

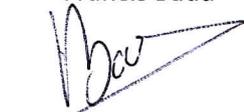
Pascal Steimer, Municipal, rappelle que ce préavis n'avait pas été soumis (en fait il avait été retiré lors de la séance de juin 2023). Nous allons reprendre ce projet avec quelques modifications d'ordre général et financier et nous pourrions certainement le présenter lors du conseil du 27 mars 2025.

Francis Baud, Président, souhaite de joyeuses fêtes à tous.

Monique Locatelli, Syndique, souhaite également de bonnes fêtes et rappelle à tous que – même si les temps sont durs - nous sommes privilégiés de vivre dans un pays épargné des guerres et des bouleversements politiques.

La séance est levée à 19h20 et la soirée se conclut par un souper annuel à l'Auberge des Platanes.

Francis Baud



Président



Lilly Steimer



Secrétaire